

## HONORAIRES

### TRANSACTIONS

Jusqu'à 100 000 €	Forfait 7 000 € TTC
De 100 001 à 200 000 €	7 % TTC
De 200 001 à 400 000 €	6 % TTC
De 400 001 à 750 000 €	5 % TTC
De 750 001 et au-delà	4 % TTC

### LOCATIONS (application Loi ALUR)

Visite, constitution du dossier locataire et rédaction de bail :  
10 € TTC par m<sup>2</sup> hab. à la charge du locataire  
10 € TTC par m<sup>2</sup> hab. à la charge du bailleur

Honoraires de rédaction d'état des lieux :  
3 € TTC par m<sup>2</sup> hab. à la charge du locataire  
3 € TTC par m<sup>2</sup> hab. à la charge du bailleur

**GESTION LOCATIVE** (honoraires PHR Gestion)  
6 % TTC des sommes encaissées



Agence Nestenn HYERES Tel : 04.94.00.34.41  
51 avenue Gambetta 83400 Hyères